

Questions orales

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, j'ai dit qu'avant d'annoncer son nouveau programme pour le secteur de la construction navale et du radoub, le gouvernement amorcerait des consultations poussées avec les représentants du secteur et les utilisateurs éventuels des navires. Nous venons de terminer ces consultations. Le rapport du président du groupe de travail interministériel devrait me parvenir sous peu et je m'en servirai comme point de départ de la discussion que j'aurai avec mes collègues du cabinet en vue de présenter la politique réclamée par le député.

M. Skelly: Madame le Président, deux ministres ont essayé aujourd'hui de nous bâtir des châteaux en Espagne. Ils auront certainement leur château en Espagne à leur mort!

● (1440)

LES COMMANDES PASSÉES DANS DES PAYS ÉTRANGERS

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Au cours des neuf derniers mois, le Canada a conclu à l'étranger, notamment avec le Japon, les États-Unis et certains pays d'Europe, des marchés en vue de la construction de navires d'une valeur de 700 millions de dollars. Quand le ministre va-t-il se décider à se grouiller . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Skelly: . . . et veiller à ce que l'on crée ces emplois au Canada même? Nous ne pouvons plus nous permettre ce genre de choses. Par conséquent, quand mettra-t-il un terme à la création d'emplois au Japon, en Europe et aux États-Unis et quand s'occupera-t-il d'en créer pour les Canadiens?

Des voix: Bravo!

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, mon collègue l'ignore peut-être, mais hier, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, j'ai annoncé une subvention fédérale de quelque 12 millions de dollars à l'expansion de la Saint John Shipbuilding and Dry Dock Company, afin qu'elle puisse s'occuper à la fois de construction navale, de radoub et d'équipement off-shore, ce qui représentera environ 400 nouveaux emplois dans cette région. Quelques semaines auparavant, à Vancouver, j'ai participé à une cérémonie aux chantiers de Burrard à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle cale de radoub flottante qui créera des centaines de nouveaux emplois dans le secteur du radoub pour les travailleurs de la région.

En outre, le gouvernement fédéral a annoncé une aide financière au projet de Panamax à Halifax, qui lui aussi créera des centaines de nouveaux emplois dans cette localité. Enfin, j'ajouterai que le 27 août dernier, j'ai annoncé le nouveau programme fédéral conçu pour assurer aux travailleurs canadiens leur juste part des emplois dans la réalisation des mégaprojets, dont ceux de l'équipement off-shore. Ce programme est déjà amorcé, aussi nous n'avons pas attendu l'adoption d'une politique de construction navale. Nous avons déjà pris des mesures pour lancer les projets dont mon collègue vient de nous parler.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous venez de vous saborder.

[Français]

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ON DEMANDE SI LA POLITIQUE RELATIVE À LA CEINTURE VERTE ENTOURANT OTTAWA-CARLETON A ÉTÉ MODIFIÉE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics responsable de la Commission de la capitale nationale. La semaine dernière, les journaux d'Ottawa rapportaient en manchette que la CCN serait disposée à céder des terrains lui appartenant situés dans la zone intouchable de la ceinture verte entourant la capitale nationale, et ce dans le but de favoriser l'implantation d'un centre micro-électronique dans la région d'Ottawa-Carleton. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si on doit interpréter une telle transaction comme un changement de politique de la CCN en rapport avec la ceinture verte entourant Ottawa-Carleton? Dans l'affirmative, quand et par qui l'annonce officielle des détails de cette affaire sera-t-elle faite?

[Traduction]

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je remercie le député de s'intéresser à cette question et le félicite de se préoccuper constamment de tout ce qui touche à la Commission et à la région de la Capitale nationale. Je confirme que j'ai discuté de cette question avec le président de la Commission de la Capitale nationale. Il m'a précisé que la Commission n'a pas modifié sa politique à l'égard de la ceinture de verdure et qu'il sera possible de travailler en collaboration avec le gouvernement provincial, par le biais de son programme BILD, je crois, ainsi qu'avec d'autres municipalités et avec le secteur privé. Dans certaines circonstances, un tel programme serait conforme à la politique actuelle et aux projets de la Commission à l'égard de la ceinture de verdure.

* * *

L'ENSEIGNEMENT

LA POSITION DU MINISTRE À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État qui n'ignore pas que 738,000 jeunes Canadiens fréquentent nos collèges et universités et qu'ils représentent le véritable avenir de notre pays. Il n'ignore pas non plus que l'enseignement postsecondaire coûte environ 5 milliards de dollars dont les contribuables paient 2 milliards par l'entremise de notre Parlement et 3 milliards par celle de leurs assemblées législatives. Il n'ignore pas non plus que les sept provinces situées à l'est de la Saskatchewan ont enregistré un important déficit. Il sait également que le gouvernement libéral désire réduire sa contribution au financement de l'enseignement postsecondaire, ce qui va entraîner immédiatement une hausse des frais de scolarité, la réduction des programmes ou même un accroissement du déficit provincial. Je demande alors pourquoi le secrétaire d'État, qui est l'ancien premier ministre d'une province démunie, souscrit à une telle politique?